

## DECISION N° DEC\_041\_2024

### Avenants aux marchés concernant les travaux de réhabilitation de la salle de conférences du Complexe Sainte Barbe

La Ville de Sélestat avait décidé de lancer une consultation pour des travaux de réhabilitation de la salle de conférences du Complexe Sainte Barbe.

Les prestations ont été réparties en 8 lots.

Les lots 3 à 8 ont fait l'objet d'une publication et ont été attribués par décision n° 86/2023 en date du 5 décembre 2023. Les lots 1 et 2 ont été passés selon une procédure adaptée sous forme de simple consultation (3 devis).

Les travaux ont débuté le 8 janvier 2024 pour une durée de cinq mois.

A la demande du bureau de contrôle et de la maîtrise d'ouvrage, des prestations supplémentaires, des prestations en plus-value et en moins-value se sont avérées nécessaires engendrant la passation d'avenants.

#### Pour le lot n° 3 : Revêtements de sol - Société Nicolas HEINIMANN

- Plus-value pour ragréage fibré suite au sol très abîmé  
Pour un montant de 1 160,00 € HT
- Plus-value pour rebouchage de saignées de cloisons  
Pour un montant de 200,00 € HT

Soit un total de **1 360,00 € HT** soit 1 632,00 € TTC

Montant initial du marché.....	28 830,00 € HT
Montant avenant n° 1.....	1 360,00 € HT
Nouveau montant du marché.....	<b>30 190,00 € HT</b>
Soit.....	36 228,00 € TTC
% d'augmentation.....	<b>4,72 %</b>

Pour le lot n° 4 : Menuiserie intérieure/Agencement – Société RAESER

- Plus-value pour travaux de portes  
Pour un montant de 13 344,50 € HT
- Plus-value pour travaux mobilier : pose d'une fermeture provisoire –  
Meubles Tisanerie haut et bas (sans réfrigérateur) – Placard local  
Baie  
Pour un montant de 3 851,00 € HT
- Travaux supplémentaires : fourniture et pose pour Local Source d'un  
bloc porte coupe-feu ½ H  
Pour un montant de 845,00 € HT
- Moins-value pour travaux de portes – marché de base  
Pour un montant de – 11 107,00 € HT
- Moins-value pour travaux de mobilier – marché de base  
Pour un montant de – 4 391,00 € HT

Soit un total de **2 542,50 € HT** soit 3 051,00 € TTC

Montant initial du marché.....	16 620,00 € HT
Montant avenant n° 1.....	2 542,50 € HT
Nouveau montant du marché.....	<b>19 162,50 € HT</b>
Soit.....	22 995,00 € TTC
% d'augmentation.....	<b>15,30 %</b>

Pour le lot n° 5 : Chauffage/Ventilation – Société EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - LOHNER

- Mise en place d'un arrêt d'urgence de ventilation  
Bouton d'arrêt d'urgence ventilation à l'entrée principale du bâtiment  
pour mise à l'arrêt complète de l'ensemble des installations CVC  
(unités extérieures, unités intérieures et CTA)  
Pour un montant de 1 620,00 € HT soit 1 944,00 € TTC

Montant initial du marché.....	132 759,80 € HT
Montant avenant n° 1.....	1 620,00 € HT
Nouveau montant du marché.....	<b>134 379,80 € HT</b>
Soit.....	161 255,76 € TTC
% d'augmentation.....	<b>1,22 %</b>

Pour le lot n° 6 : Electricité/Courants Faibles/SSI – Société I2S –  
INGENIERIE SOLUTIONS SERVICES

- Fourniture et pose radiateur horizontal – blanc satiné +  
raccordement  
Pour un montant de 844,02 € HT
- Mise en place d'une source centrale comprenant : études et relevés  
sur site – tableau d'alarmes techniques – blocs de secours et  
câblages associés – Essais et mise en place  
L'ensemble pour un montant de 12 478,64 € HT

Soit un total de **13 322,66 € HT** soit 15 987,19 € TTC

Montant initial du marché.....	36 650,11€ HT
Montant avenant n° 1.....	13 322,66 € HT
Nouveau montant du marché.....	<b>49 972,77 € HT</b>
Soit.....	59 967,32 € TTC
% d'augmentation.....	<b>36,35 %</b>

### **LE MAIRE DE LA VILLE DE SÉLESTAT,**

- Vu** le Code général des Collectivités Territoriales, notamment son  
article L 2122-22,
- Vu** le Code de la Commande Publique,
- Vu** l'avis formulé par la Commission des Marchés pour les lots 4 et 6,
- Vu** les crédits prévus au budget 2024, sous le chapitre 23 :  
immobilisations en cours, imputation interne 2313 – 01913,
- Vu** la délibération du Conseil Municipal du 30 juillet 2020 donnant  
délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la  
préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés  
et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs  
avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

### **DECIDE :**

d'établir les avenants concernant les travaux de réhabilitation de la salle  
de conférences du Complexe Sainte Barbe pour :

Lot n° 3 : Revêtements de sol pour un montant de 1 360,00 € HT portant le nouveau montant du marché à 30 190,00 € HT € soit 36 228,00 € TTC

Lot n° 4 : Menuiserie intérieure/Agencement pour un montant de 2 542,50 € HT portant le nouveau montant du marché à 19 162,50 € HT soit 22 995,00 € TTC

Lot n° 5 : Chauffage/Ventilation pour un montant de 1 620,00 € HT portant le nouveau montant du marché à 134 379,80 € HT soit 161 255,76 € TTC

Lot n° 6 : Electricité/Courants Faibles/SSI pour un montant de 13 322,66 € HT portant le nouveau montant du marché à 49 972,77 € HT soit 59 967,32 € TTC

*Commande Publique et Assurances/Christine SCHWOB*

Fait à Sélestat, le 28/05/2024

Le Maire :  
Marcel BAUER